

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 204
SEPTEMBRE 2019

www.ville-lacreche.fr •  Ville de La Crèche

• p.2

La fibre optique
arrive à La Crèche

• p.3

La piscine
intercommunale

• p.4

Les collaborateurs
municipaux distingués

• p.7

Création de Baussais 2



L'édito du Maire

Les mois de juillet et août sont souvent synonymes de repos et de vacances. Cela n'a pas été tout à fait le cas à La Crèche. Ainsi, après les fêtes des écoles de François Airault et Charles Trenet, repoussées à début juillet pour cause de canicule, se sont enchaînés le marché des producteurs de pays et la fête nationale, qui s'est transportée sur le stade de Breloux. Pendant l'été, les travaux

POURSUITE DES TRAVAUX ENGAGÉS

déjà engagés se sont poursuivis avec les équipes des services techniques municipaux, l'AIMS, les artisans et entreprises : restauration des murs des cimetières, de l'orgue, entretien dans les bâtiments communaux, du temple, la crèche Ribambelle et le presbytère, mais aussi remise en état dans les écoles. Tout doit fonctionner pour la rentrée scolaire. Dans le domaine de la voirie, ont été réalisés des travaux rue des Halles et à Drahé et a débuté l'extension du chemin piétonnier des Brangeries. Sur le plan des grands chantiers, le réaménagement de la 1^{ère} tranche de travaux du stade et l'extension du gymnase de Chantoiseau se terminent. Quant à la fibre optique, son déploiement sur notre territoire est en cours. La construction de plusieurs bâtiments sur les zones d'activités se poursuit, permettant d'accueillir avant la fin de l'année de nouvelles entreprises et donc le transfert et la création d'emplois nouveaux. Cet été, l'opposition municipale s'est emparée du dossier de la piscine intercommunale et a lancé une pétition en ligne. Vous trouverez un point

LA PISCINE EN QUESTION

complet sur ce dossier en page 3 de ce Mensuel. En septembre, la priorité de l'équipe municipale est une rentrée réussie pour les 540 élèves de maternelle et élémentaire, sans oublier les 680 élèves du collège. Une rentrée réussie aussi dans les services périscolaires et au restaurant scolaire, à l'école de musique et au cinéma. En septembre, le programme est particulièrement dense : forum de la vie associative, journées européennes du patrimoine et début de la 4^{ème} saison culturelle, avec l'humoriste Caroline Vigneaux. Excellente rentrée à tous les Créchois(es) et bonne année scolaire à nos écoliers, lycéens et étudiants !

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



La fibre optique arrive à La Crèche

Le territoire communal et intercommunal affirment encore leur attractivité avec le déploiement de la fibre optique, lancé par l'installation du 1^{er} shelter en Deux-Sèvres.

Début juillet, le Président du Conseil départemental, Gilbert Favreau avait convié tous les partenaires pour la pose du 1^{er} "shelter" dans les Deux-Sèvres : l'armoire de desserte de la fibre optique de tous les foyers et entreprises Créchois. Ainsi, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2020, 2860 lignes pourront bénéficier du très haut débit (jusqu'à 1 gigabit/s pour les particuliers), de façon échelonnée. Les zones d'activités économiques seront aussi concernées. Le shelter, imposant bâtiment de 24 tonnes, installé en face du parking de la gare, rue de Beausoleil, est le nœud de raccordement optique qui permettra de distribuer la fibre vers les différents secteurs de la Commune. L'équipement pourra accueillir jusqu'à 4 fournisseurs d'accès différents, qui pourront proposer des offres aux particuliers comme aux professionnels.

L'ensemble des travaux est réalisé par des entreprises françaises.



D'ici fin 2019, les premiers foyers Créchois seront raccordés. René Bauruel, Président du Syndicat Mixte Deux -Sèvres Numérique qui pilote ce chantier départemental, a souligné que "dans une Commune particulièrement dynamique sur le plan démographique et économique comme La Crèche, déployer la fibre optique prend tout son sens. Cette nouvelle infrastructure accompagne et participe au développement local".

Didier Doré, Secrétaire général de la Préfecture, Muriel Sabourin-Benelhadj, Conseillère régionale, Hélène Havette et Léopold Moreau, Conseillers départementaux, Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes et le Maire, étaient également présents pour cette implantation. L'occasion pour ces deux derniers d'applaudir l'arrivée de la fibre, tant attendue.

à savoir

Grâce à l'impulsion du Département et des intercommunalités et avec le soutien financier de la Région, de l'État et de l'Europe, la fibre optique se déploie en Deux-Sèvres. Ce déploiement permettra, d'ici fin 2021, aux habitants de 26 Communes d'être raccordables (52 500 prises), ainsi que 220 sites prioritaires. À l'horizon 2025, la totalité du Département sera fibrée, dans le cadre de l'appel à manifestation d'engagement local, initié par l'État.

+ d'infos sur
www.deux-sevres-numerique.fr

130 kg de miel récoltés



Les butineuses municipales ont bien travaillé cette saison : les récoltes de mai et d'août ont produit au total 130 kg de miel.

16 ruches sont installées à Champicard, aux Brangeries et au jardin d'insertion. Elles sont entretenues par Denis Ubel, apiculteur Créchois et un agent municipal spécialement formé.

Après la mise en pots, ce miel sera livré aux cuisiniers de la cantine municipale et de l'Ehpad des Rives de Sèvre et agrémentera les plats des élèves et des seniors.

ÉQUIPEMENT DE LOISIRS



Piscine intercommunale : toutes les informations

Dans le bulletin municipal de juillet dernier, l'opposition municipale "Un cœur pour la Crèche" recommandait aux Créchois de bien profiter de la piscine, avant sa fermeture prochaine et sa démolition. Quelques jours après, une pétition en ligne pour le maintien de la piscine au stade Groussard était publiée sur le net. Pétition qui aurait recueilli environ 700 signatures.

Explication de texte sur le dossier...

En 1970, le Conseil Municipal de La Crèche, décidait la construction (en plus du stade) d'une piscine sur un terrain, donné gracieusement par Georges André Groussard.

La piscine, construite par la Commune, a été inaugurée le 14 juillet 1979. En 2006, le précédent Conseil Municipal, confiait la gestion et l'exploitation de l'équipement à la Communauté de Communes Arc-en-Sèvre.

9 infractions au Code de la Santé Publique relevées

En 2009, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, notifiât au Président de la Communauté de Communes que cette piscine ne respectait plus les normes requises au niveau du Code de la Santé Publique et relevait 9 infractions. À cet effet, ce service de l'État demandait une étude technique complète pour déterminer les différentes hypothèses envisageables au niveau des aménagements à consentir et accordait une dérogation d'ouverture pour la saison estivale 2009. Les mêmes remarques étaient d'ailleurs formulées aussi pour la piscine de Saint-Maixent-l'École. En novembre 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) relançait ce dossier et attendait le résultat d'une étude de faisabilité relative à la création d'une piscine couverte sur le territoire intercommunal. Dès 2011, devant l'insistance des services de l'État, le Président de la Communauté de Communes évoquait la création d'un nouvel équipement qui viendrait remplacer les bassins existants.

Plus d'1,9 M€ de travaux

En juin 2011, les précédents élus communautaires et de La Crèche, prenaient connaissance du diagnostic des installations de la piscine, réalisé par le bureau Bet Poureau, spécialiste dans l'ingénierie du bâtiment, et qui préconisait une remise en état des installations pour un montant de 1 929 000 € TTC. Les élus municipaux de l'époque, par l'intermédiaire de leurs représentants à la Communauté de Communes, connaissaient donc parfaitement ce dossier, les mises en garde de l'ARS et les devis de rénovation de cette piscine. Les différents comptes-rendus des réunions des Maires en témoignent. Avril 2014, le dossier du

nouveau centre aquatique ressurgit à la nouvelle Communauté de Communes Haut-Val-de-Sèvre. Les 2 piscines intercommunales ne sont toujours pas aux normes du fait de leur vétusté croissante et le problème reste entier.

Le projet de centre aquatique approuvé

Le Conseil Communautaire, disposant toujours de la compétence sur les piscines, approuve, le 30 novembre 2016, à la quasi-unanimité sur 48 votants, le projet de construction d'un centre aquatique pour tout le territoire du Haut-Val-de-Sèvre. Un centre aquatique pour un montant estimatif de 8 M€ TTC, ouvert toute l'année en priorité pour les 31 000 habitants des 19 Communes de l'intercommunalité. Pour rappel, le précédent Maire, se déclare favorable à la construction de ce centre aquatique. Le 22 septembre 2016, ce projet de construction de piscine communautaire est évoqué en Conseil Municipal et l'opposition participe à la discussion publique. Depuis, le projet avance au Conseil Communautaire et le lieu d'implantation du centre aquatique est retenu à Azay-le-Brûlé, pour sa localisation centrale du territoire, sur la zone de l'Hommerie (derrière la Minute Blonde). Pour mémoire, 46 élus communautaires sur 48 ont voté pour la construction de cet équipement intercommunal, ouvert toute l'année, d'abord en priorité pour l'enseignement de la natation aux élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et du lycée.

Un déficit de 60 000 € pour la piscine Créchoise



Ensuite, cette nouvelle structure avec ses équipements de dernière génération, accueillera le grand public et devrait être opérationnelle fin 2020-début 2021. Bien entendu, l'accès à cet équipement devra être facilité par la mise en place d'un transport collectif gratuit pour les élèves des écoles Créchoises et pendant les périodes de toutes les vacances scolaires. Le nouveau Conseil

Communautaire, toujours compétent en matière de piscines, devra se prononcer, d'ici deux ans, sur la fermeture ou pas, des piscines de Saint-Maixent-l'École et de La Crèche. Rappelons que notre piscine de plein air, ouverte trois mois dans l'année, de juin à août, génère pendant cette période, 2 500 à 3 300 entrées payantes et surtout un déficit de 60 000 à 70 000 €, supporté par l'intercommunalité.

Rénover la piscine coûterait plus de 2,5 M€, sans aucune subvention, auxquels s'ajoutera son déficit de fonctionnement...



Soit une augmentation des impôts locaux de 10 à 15 % l'année suivante et celles d'après... Sommes-nous prêts à payer, en plus du nouveau centre aquatique, les frais de sa construction et de son fonctionnement, auxquels s'ajoutera la rénovation de la piscine de la Crèche ?

Certes, nous sommes tous attachés à notre piscine, à son histoire, mais pas à n'importe quel prix ! Ce dossier sera évoqué en toute transparence au Conseil Municipal du 5 septembre.

- 1979 :** mise en service de la piscine
2006 : mise à disposition de la piscine à la Communauté de Communes Arc-en-Sèvre
2009 : 1^{ers} avertissements de l'ARS sur l'état des installations
2011 : diagnostic et devis pour une remise en état : 1,9 M€
2012 : études de faisabilité par la Communauté de Communes Arc-en-Sèvre pour la construction d'un nouveau centre aquatique
2015 : projet de territoire voté par la Communauté de Communes Haut-Val-de-Sèvre, incluant la construction d'un centre aquatique
2016 : approbation du Conseil Communautaire pour le départ du projet
2020-2021 : mise en service prévue du centre aquatique

en bref



Etat de la machinerie de la piscine



VIE CRÊCHOISE



Un nouveau site pour la fête nationale

La traditionnelle fête du 14 juillet organisée par la Municipalité, en partenariat avec le comité des fêtes, La Crèche en Folie, a eu lieu cette année sur le stade de Breloux, compte-tenu des travaux au stade Groussard.

Une multitude d'activités de plein air ont été proposées aux visiteurs, petits et grands : le pique-nique des familles, le manège, le bain mousse, les balades à poney, le pilotage de drone, l'initiation au gyropode... Point d'orgue de la journée, le magnifique spectacle offert par le groupe Daymohk, originaire de Grozny (capitale de la Tchétchénie), une troupe des Rencontres internationales folkloriques enfantines (Festival des Enfants du Monde

de Saint-Maixent-l'École).

Après le repas proposé par le comité des fêtes, le public, très nombreux, a profité de la soirée dansante, animée par l'orchestre Plein Feu, la déambulation des lampions et le spectacle pyromélodique sur le thème de Merlin.

Un bel espace pour une fête du 14 juillet très réussie.

Le marché des producteurs de pays délocalisé

Vendredi 5 juillet, le marché des producteurs de pays, s'est déroulé dans le cadre verdoyant du château de la Voûte.



Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, l'association Agriculture et tourisme, en partenariat avec la Ville de La Crèche, le marché des producteurs de pays a rassemblé une douzaine d'exposants, dans le parc, mis à disposition par la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, route de Champicard.

Une soirée conviviale, notamment rythmée par des prestations de trompes de chasse des Échos de la Grande Roche, de Beaussais-Vitré. Les visiteurs ont pu prolonger la soirée en dînant sur place afin de profiter du lieu.

Les collaborateurs municipaux à l'honneur



Vendredi 28 juin, le Maire, entouré des Adjoints et Conseillers municipaux, accueillait les employés municipaux avant leur départ en vacances. L'occasion de remercier les collaborateurs pour leur travail et leur engagement au service de la Ville et des Crêchois.

Après une rétrospective des mouvements de personnels en 2018, 5 agents ont reçu la médaille d'honneur des collectivités territoriales pour leurs années de service :

Médaille d'argent (20 ans) : Anne Barillot, puéricultrice au multi-accueil Ribambelle ; Jérôme Bonnet, Adjoint aux Services techniques ; Thierry Meunier, responsable du service sports.

Médaille d'or (35 ans) : Lionel Louis, Responsable du centre technique et Christiane Weltzheimer, adjointe administrative.

3 agents ont fait valoir **leurs droits à la retraite en 2019** : Johnny Lacroix, Responsable de la voirie, après 39 années de service ; Sylvie Thiburce, Responsable des marchés et achats publics, avec 39 années également passées à la Ville de La Crèche et Evelyne Riché, adjoint technique durant 17 ans, au service des manifestations, à l'accompagnement dans les bus scolaires et placière des marchés.

EUROCHESTRIES

Lundi 8 juillet, la Ville a accueilli un concert à l'église Notre-Dame-des-Neiges, dans le cadre du festival des Eurochestreries. 2 très belles formations, fidèles à la notoriété des Eurochestreries, se sont produites : le duo Brésilien Laure-Ruf et l'ensemble français Hébé composé de 29 musiciens.

Les bassins d'orages entretenus par les moutons

Présents depuis 3 ans dans les bassins d'orages de la Commune à Chavagné et à Boisragon, les moutons effectuent un travail régulier d'entretien. Dans le cadre d'un partenariat avec le propriétaire Crêchois des animaux, un nouvel espace vient d'être investi : en centre bourg dans le bassin d'orages du lotissement de la Petite Isle. Et ils ont du travail !

Cette opération va encore s'étendre puisque le lotissement des Petites Coïtes à Ruffigny devrait lui aussi, dans son bassin d'orages qui sera clôturé, accueillir dans les prochains mois, des ovins.



Chorale de fin d'année

Jeudi 4 juillet, les élèves de l'école élémentaire François Airault ont chanté "les personnages célèbres", de Armstrong à Cendrillon, de Mandela au Douanier Rousseau...

Les 14 chansons ont été travaillées depuis janvier avec Catherine Hecquard, Directrice de l'école de musique municipale et les enseignants. Une belle fin d'année scolaire en musique !

Passation de pouvoirs au CMJ

2 conseils municipaux des jeunes se sont retrouvés à l'Hélianthe, vendredi 5 juillet, pour la cérémonie de passation.

Élus en 2017, les 23 conseillers ont conclu l'exercice de leur mandat au bénéfice des 15 nouveaux, récemment élus par les élèves Créchois.

Après s'être présentés, les jeunes ont pu échanger autour des objectifs du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés du Maire, du Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et d'un Conseiller municipal. Maxie Boutin, Maire du CMJ de 2017 à 2019, a décrit l'ensemble des actions et projets portés pendant la mandature, à l'image de la chasse aux œufs, du concours des maisons décorées pour Noël ou encore de la visite récente des jeunes élus à l'Élysée.

Le nouveau Maire et les adjoints de cette nouvelle mandature du CMJ seront prochainement élus.



ASSOCIATIONS

15 juin

Salle comble pour L'Envolée Créchoise

Près de 450 personnes ont assisté à la représentation proposée par Léa Bisserier, sur le thème de Disney. Une journée haute en couleurs, avec l'enchaînement de tableaux chorégraphiques divers et variés. La magie de Disney a bel et bien opéré. L'Envolée Créchoise propose des cours de loisirs, de compétition et d'adulte. Contact : 06 11 84 04 10 ou rendez-vous au forum des associations.



4 juillet

Assemblée générale de La Crèche en folie

Le 5^{ème} exercice du comité des fêtes montre un bilan très positif grâce à l'implication sans faille des adhérents/bénévoles toujours sur le pont.

Cette association, support indispensable de la Commune dans l'organisation des différentes manifestations locales, propose également tous les ans plusieurs rendez-vous festifs : le carnaval pour les enfants, les Créchelaises, des interventions à l'Ehpad, un vide-grenier... Il semble en outre qu'un projet de grand spectacle gratuit, début 2020, soit à l'étude. À suivre !... **Contact : gorzette2@wanadoo.fr ou annie.girard51@orange.fr.**

7 juillet

35^{ème} édition des Chemins du Roy

230 marcheurs pour la randonnée et près de 500 coureurs se sont élancés sur les 2 parcours, au départ de Saint-Néomaye. Cette doyenne des courses nature en Deux-Sèvres est organisée par le Spiridon Créchois.



7 juillet

Fête de l'école de Boisragon

Au programme : une kermesse organisée par l'équipe enseignante, aidée par une dizaine de parents bénévoles, un parcours pompier "semi-professionnel", pêche à la ligne, maquillage, etc. Le spectacle de chants, danses et percussions africaines a été suivi d'un repas africain, réunissant près de 150 convives.



5 août

L'aumônerie en travaux

La réfection de la toiture de l'aumônerie du 15^{ème} siècle a débuté, sous la direction de Marie-Claude Bakkal-Lagarde, Présidente de l'ADANE (Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs).



La partie à refaire de ce bâtiment associatif a été d'abord découverte par une équipe d'adhérents et bénévoles, puis une nouvelle poutre faîtière a été mise en place et des chevrons remplacés. Une volige neuve a également été posée. Grâce à une plateforme élévatrice mobile, le chantier a pu continuer sur la partie rue, afin de travailler au-dessus de la grande salle et de l'antichambre (grenier). Ces travaux d'ampleur ont été rendus possibles, outre la volonté, le dynamisme et la ténacité de la Présidente, grâce à des matériaux offerts par des sociétés du bâtiment, le partenariat d'Urgence patrimoine et la location de la nacelle ciseau par la Ville. Les travaux continuent, suivez l'évolution du chantier : <https://www.facebook.com/asso.dane>

Pour l'orgue de ND-des-Neiges

Découvrez le site web de PONDN et abonnez-vous à la newsletter : <https://pour-lorgue-de-notre-dame-des-neiges-64.webself.net/>

à noter

LES MURS EN PIERRES SÈCHES SUBVENTIONNÉS

Le territoire communal regorge de murs en pierres sèches. Certains d'entre eux ont été recensés au plan local d'urbanisme lors de son approbation en 2006. Ce recensement soumet leur démolition préalable à l'obtention d'un permis de démolir. Dans le but de sauvegarder ce petit patrimoine local et aider les propriétaires à les rénover, la Commune a mis en place une subvention pour la réfection de ceux construits en limite de voies ouvertes à la circulation publique.



Renseignements :

service urbanisme de la Mairie.
Tél. : 05 49 25 50 54
Email : urbanisme@ville-lacrecche.fr



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE MUNICIPALE

Prochain Conseil Municipal :

jeudi 10 octobre 2019,
20 h 30

Subventions versées

Caisse d'Allocations Familiales :

Contrat enfance-jeunesse 2018/2019 : **17 131 €**

Prestation de services - muti-accueil Ribambelle - 1^{er} acompte 2019 : **139 944 €**

Développement actions de formations - multi-accueil Ribambelle : **800 €**

MSA :

Prestation de services - accueil jeunes enfants : **2 255 €**

État :

Fonds de soutien - activités périscolaires - solde 2018/2019 : **10 083 €**



Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»

Mobilisation pour le maintien de la piscine communale

La décision du Maire de **détruire la piscine** de La Crèche soulève une vague de contestations de la part des habitants. En effet, cet équipement de loisirs nautiques et d'apprentissage de la natation rencontre un succès sans faille depuis plus de 40 ans, de nombreux Créchois y ont appris à nager. Le projet de sa destruction et son remplacement par un **boulodrome** est incompréhensible et surtout injuste pour les habitants de la commune alors qu'aucune étude sérieuse pour sa rénovation n'a été engagée. Des habitants se sont mobilisés pour amener le Maire à reconsidérer sa position. Ainsi une pétition a été mise en ligne il y a quelques semaines ; elle rencontre un succès sans précédent (600 signatures en 1 mois le 11 août). Mais ce n'est pas suffisant, nous vous encourageons donc à la signer ainsi, grâce à vous, cette pétition aura une chance d'être victorieuse.

Comment procéder : se rendre sur Google et/ou sur Facebook et taper « *Pour le maintien et la rénovation de la piscine de La Crèche* ». C'est simple et rapide. Il y a aussi la page Facebook du même nom que vous pouvez suivre pour être tenus informés de l'avancée de la mobilisation. Nous comptons sur votre contribution.

Que fait le Maire face à cette mobilisation : il censure !!!

Suite à la publication des horaires de la piscine sur la page Facebook de la ville de La Crèche, des Créchois ont posté des commentaires informant de l'existence d'une pétition visant à maintenir et à rénover la piscine. **Ces commentaires ont été supprimés et les utilisateurs bloqués, restant dans l'impossibilité de s'exprimer sur la page de la Ville.**

Pourtant la charte des utilisateurs de la page Facebook de La Crèche mentionne :

« *La page Facebook de la Ville de La Crèche est ouverte à tous, à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie. Même si nous accordons toute sa place à l'expression d'un désaccord ou d'une critique, les invectives ou propos diffamatoires sont interdits* »

Informez les citoyens de l'existence d'une pétition visant à maintenir et rénover la piscine n'est ni insultant, ni diffamatoire. Encore une fois, le Maire ne respecte pas ses engagements et, surtout, n'accepte pas la critique.

Rappel à son encontre de l'Article 11 de la Déclaration des Droits de L'Homme et du Citoyen :

« *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* ».

Petites scènes du quotidien créchois

Le 15 juillet, en pleine canicule, d'aucuns passant dans le coin ont pu observer en milieu de journée l'arrosage de la nouvelle pelouse du stade Groussard. Juste refaite, il ne s'agirait pas qu'elle grille ! Quelques jours plus tard, nettoyage au karcher des façades de l'Hélianthe. La période est peut-être mal choisie non ? En cette période de restriction de la ressource en eau, la Commune ne se sentirait donc pas concernée ? Deux symboles un peu fâcheux quand on nous tient un discours qui se prétend respectueux de l'environnement.

Certes, la planète va mal **mais la pelouse est sauvée !** N'est-ce pas l'essentiel ?

A votre écoute : S.GIRAUD, G.GRETHIER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST, A.VAL

Liste «Citoyens plus proches de vous»

Un peu d'humour : 2 sketches de Coluche : "le flic" et "la politique" dont un extrait : **"honni soit qui manigance"**... de la devise de l'ordre anglais de la Jarretière : **"honni soit qui mal y pense"**. (honnir : couvrir de honte, accablé de son mépris).

La piscine de La Crèche : si la rébellion est légitime, elle est infondée et indéfendable si les raisons, concernant le maintien de cette infrastructure, sont plus négatives que positives. A savoir que la piscine municipale remise en état **aux normes actuelles**, qui devrait pouvoir fonctionner en toute sécurité, coûterait plus de 2 millions d'euros. D'autre part, les droits d'entrée des utilisateurs, s'il faut qu'ils soient raisonnables, ne couvriront jamais les frais d'entretien en plus de son investissement. Une ville de 6000 habitants ne peut supporter double charge avec la participation financière à apporter au centre aquatique de l'intercommunalité.

S'il faut satisfaire une faible partie de la population ce sera au détriment d'autres priorités nécessaires à l'ensemble de la communauté : écoles, parkings, futur cimetière et aussi déviation dont il a fallu défendre "bec et ongle" son emplacement au PLUI...

Comment aider les abeilles en automne : c'est une période clé. Planter des chrysanthèmes, des soucis, des primevères, (les plantes exotiques ne leur apportent rien), laisser le lierre sur un vieux mur pour fournir un dernier zeste de nectar avant un long hiver !

Quand il n'y a pas assez de fleurs en automne, les abeilles vont récolter les déjections de pucerons chargées en sucre, sur les sapins, et elles les transforment en miel car elles ont besoin de se nourrir pendant la saison froide... celui, pour notre consommation, ne se récolte que le printemps suivant.

Bonne rentrée à tous !

C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

Espace économique La Crèche-François : création de la zone de Baussais 2

Les travaux démarrés en début d'année vont bientôt s'achever. Cette future zone d'activité de près de 32 ha est située dans la continuité des zones de Baussais 1 et de Fief de Baussais, le long de l'autoroute A83 et de la Départementale 107.

La 1^{ère} tranche de travaux (aménagement de 11 ha) est en cours et la livraison des parcelles viabilisées est prévue pour septembre.

Cette future zone doit permettre de répondre aux nouvelles demandes d'implantation. Elle offrira une accessibilité et une visibilité de premier choix aux futures entreprises.

Emplacement stratégique en Nouvelle-Aquitaine, l'espace économique Atlansèvre La Crèche-François dispose de nombreux atouts :

- Plus de 350 ha de terrains aménagés, accessibles et offrant une bonne visibilité.
- Une zone économique en accès immédiat au nœud autoroutier A10-A83, située à 1 h 30 de Nantes, 4 h 30 de Paris, à 2 h de Bordeaux et à la porte de l'agglomération de Niort.
- Une offre de services dédiée aux entrepreneurs.
- L'espace économique Atlansèvre La Crèche-François est composé d'un tissu diversifié d'entreprises dans les secteurs de la logis-

tique et du transport, de l'industrie et de la métallurgie, du bâtiment mais également du service à l'entreprise.

- Des opérateurs nationaux et européens du secteur de la logistique, de l'industrie mais également des entreprises artisanales caractérisent l'activité économique de la zone ; ce sont plus de 150 entreprises ce qui génère environ 2 200 emplois.

La création de la zone de Baussais 2 est donc la prochaine étape du développement des parcs d'activités d'Atlansèvre.



Source : www.cc-hautvaldesevre.fr

Des bureaux supplémentaires pour GET Transports 79

La société, installée depuis plusieurs années au Centre Routier, rue Norman Borlaug s'agrandit. En effet, en plus du bâtiment existant, cette structure, spécialisée dans le transport et la gestion des ressources humaines, construit sur son terrain, un bâtiment supplémentaire de 350 m² à usage de bureaux pour permettre le développement de ses activités.

Enquête publique : PLUi et zonage d'assainissement

Du 17 septembre (9h) au 18 octobre (12h), vous pourrez déposer vos observations dans chaque Mairie et au siège de la Communauté de Communes. **+ d'infos :** <https://cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/actualite>

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

21 septembre : bourse aux livres et spectacle de piraterie

Les médiathèques intercommunales et Atout Lire en Créchois vous proposeront des livres à tout petit prix. À 15 h 30 : spectacle "L'échappée de Jack Sparrow dans le marais poitevin", suivi d'un goûter et d'une séance de dédicaces. Spectacle familial à partir de 4 ans, gratuit sur inscription.

La médiathèque sera exceptionnellement ouverte de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

10 octobre : soirée ciné-rencontre avec Marie-Sabine Roger

Dans le cadre du dispositif départemental Terre de lecture(s), à partir de 19 h au cinéma Henri-Georges Clouzot.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots 05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Foyer ados Le Rapido

Tout l'été, Le Rapido, ouvert tous les jours, a organisé des activités choisies par les jeunes : soirées hamburger, lasagnes..., sorties paint ball, laser-game, etc.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique compétences
> enfance-jeunesse

CerFrance s'installe aussi à Baussais 1

Implantée depuis plusieurs années aux Rocs de Chavagné, CerFrance s'agrandit sur la zone d'activités de Baussais 1.

Une soixantaine de collaborateurs de la Direction Régionale Poitou-Charentes et de l'agence de Niort - La Crèche travaillent aux Rocs depuis plusieurs années. Un projet d'agrandissement de cette structure, spécialiste du conseil, de la gestion et de l'expertise comptable était dans les cartons depuis plus de 2 ans. Pour permettre le développement de ses activités, la société a décidé d'installer

l'agence de Niort-La Crèche sur la zone de Baussais, en façade de la 4 voies La Crèche-Niort à proximité des établissements TDS.

Sur un terrain de 5 500 m², CerFrance fait construire actuellement un bâtiment de 1200 m² à usage de bureaux, salles de réunions et de formation qui permettra, d'ici 10 mois, d'installer les collaborateurs et d'y recevoir ses clients et partenaires.

Cette nouvelle unité de travail représente pour le groupe un investissement conséquent. Rappelons que CerFrance compte en Poitou-Charentes 600 collaborateurs, 32 agences et 12 000 clients. CerFrance est le réseau national leader en conseil et expertise comptable et comprend 800 agences, 320 000 clients et 11 500 collaborateurs.



Photo : www.atlansevre.fr

Accueils de loisirs

Le centre de loisirs intercommunal de Champcornu a fonctionné du 8 juillet au 30 août, avec une fréquentation moyenne de 80 enfants de 3 à 12 ans par jour.

De nombreuses activités étaient proposées : culture, sport, balade, découverte... Pour améliorer le confort des usagers, des climatisations, des stores et des aménagements de sécurité ont été installés cette année.



SALON DE L'HABITAT EN HAUT-VAL-DE-SÈVRE

28 et 29 septembre

Parc des expos de Saint-Maixent-l'École

Informations complémentaires :
www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique
Compétences > Économie > Événements

à noter



**Sam. 7 septembre
FORUM DE LA VIE
ASSOCIATIVE**
Organisé par la
Municipalité
Salle de l'Hélianthe
de 10 h à 18 h

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

**Sam. 7 septembre
FÊTE DES RIVES DE
SÈVRE**
Organisée par Les
Amis des Fauvettes
EHPAD des Rives de
Sèvres - de 14 h 30
à 18 h
Gratuit - Ouvert à tous

Renseignements :
gilles.pairault@orange.fr

**Ven. 13 septembre
CONCOURS DE
PALETS**
Organisé par l'Amicale
du personnel de la
Ville de La Crèche
Halles du marché
à 19 h

Infos et réservations :
amicaledupersonnel.lacrecche@gmail.com

**Sam. 14 septembre
LOTO**
Organisé par
Festi'Crèche
Salle de l'Hélianthe
à 19 h

Renseignements :
05 49 09 90 16

**Dim. 15 septembre
VIDE-GRENIER**
Organisé par
La Crèche en folie
Place du Champ
de Foire - toute la
journée
Pas de réservation

Renseignements :
06 70 78 96 91

**Dim. 15 septembre
BAL**
Organisé par le Club
des aînés
Salle de l'Hélianthe
à 14 h 30

Renseignements :
05 49 25 51 48

**Du 17 septembre
au 18 octobre
ENQUÊTE PU-
BLIQUE**
Eaux usées et Plan
local d'urbanisme
intercommunal (PLUi)
Organisée par la
Communauté de
Communes Haut Val
de Sèvre

Renseignements :
<https://cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/actualite>

**Jeudi 19 septembre
RÉUNION DE
QUARTIER**
Organisée par la
Municipalité
Maison des as-
sociations de
Champcornu - à 20 h

**21 & 22 septembre
JOURNÉES EU-
ROPÉENNES DU
PATRIMOINE**
5 visites

Programme : www.ville-lacrecche.fr,
rubrique agenda

**Sam. 21 septembre
CAROLINE
VIGNEAUX
"CROQUE LA
POMME"**
Organisé par la
Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Infos & résas : www.ville-lacrecche.fr

**Jeu. 26 septembre
BAL**
Organisé par Le P'tit
bal Créchois
Grande salle de
Champcornu - à 18 h

Renseignements :
05 49 25 59 96 /
05 49 06 08 31

**Ven. 27 septembre
CONCOURS DE
BELOTE**
Organisé par le Club
des aînés
Grande salle de
Champcornu
à 13 h 30

Renseignements :
05 49 25 51 48

**Sam. 28 septembre
BAL / "LASAGNE
PARTY" / SHOW DE
VARIÉTÉS**
Organisé par La Crèche
en folie
Salle de l'Hélianthe
à partir de 14 h 30

Renseignements : 06
70 78 96 91

**28 & 29 septembre
VILLAGE DES
ARTISANS**
Salon de l'Habitat
Organisé par la
Communauté de
Communes
Parc des expos de
Saint-Maixent-L'École

Renseignements :
<https://cc-hautvalde-sevre.fr/competences/economie/evenements>

**5 & 6 octobre
SALON DES SA-
VOIR-FAIRE ET DE
L'ARTISANAT D'ART**
Organisé par la
Municipalité
Salle de l'Hélianthe

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr, rubrique agenda

**Vend. 11 octobre
CONFÉRENCE
"TECHNIQUES DE
LIBÉRATION ÉMO-
TIONNELLE" (EFT)**
Organisée par S.
Dupas-Demazure,
praticienne EFT, en
partenariat avec la
Municipalité
Salle de Champcornu
à 20 h 30
Entrée : 2 €

**Sam. 12 octobre
FÊTE DU JARDIN**
Organisée par Aide en
Créchois
Jardin du Coteau de
Breloux
de 10 h à 18 h

Renseignements :
lecoteaubreloux@wanadoo.fr / 06
12 41 70 38

**Sam. 12 octobre
FORMATION PSC1**
Organisée par l'ADPC
Salle des halles
de 8 h 30 à 18 h

Inscriptions : 06
24 78 46 48

**Ven. 18 octobre
TOURNOI AMI-
CAL DE TAROT**
Organisé par l'ADPC,
au profit du Téléthon
Salle des halles
à 20 h

Renseignements :
06 18 04 36 93

**Dim. 20 octobre
MARCHÉ EN FÊTE
D'AUTOMNE**

Organisé par la
Municipalité
Halles du marché
de 9 h à 13 h



**Instagram
NOUVEAU !**

Abonnez-vous
au cinéma
Henri-Georges
Clouzot sur
Instagram :
cinemahenri-georgesclouzot

LE CARNET

NAISSANCES

4/07 : Evan BAYON
31/07 : Milo ROTILY
7/08 : Jeanne GOIMIER
TARTAR
11/08 : Jade BEAUFILS
12/08 : Célia NIORT
12/08 : Marin DULÉRY

PARRAINAGES CIVILS

13/07 : Ava ESTIVALET-DUCHESNE
20/07 : Valéna DLOUVÉE

MARIAGES

22/06 : Xavier GILBERT
& Aline DIOT
6/07 : Stéphane VALLIN
& Céline MICHARD
13/07 : Pierre ESTIVALET-DUCHESNE
& Marie-Charlotte DADET
27/07 : Samuel HELSMOORTEL
& Hélène DHALLUIN
27/07 : Vincent SENELIER
& Karine EPOULET
27/07 : Thomas GRIMAUD
& Aline BELLANGER
10/08 : Anthony SABOURIN
& Mélanie DANGUIEN
10/08 : Paul TRARIEUX
& Amélie GUILLON

DÉCÈS

30/06 : Claude BOISSEROLLES
94 ans
10/07 : Odette CHOLLET
65 ans
12/07 : Didier MASSOULARD
67 ans
13/07 : Claude BARANOWSKI
60 ans
16/07 : Renée NESPOUX
103 ans
17/07 : Michel BRAULT
95 ans
5/08 : Huguette DELÉTANG
84 ans
5/08 : René CAILLEBAULT
86 ans
6/08 : Paul GEOFFROY
96 ans



4^{ÈME} SAISON CULTURELLE

Caroline Vigneaux ouvrira la saison, dès le 21 septembre. Puis, en novembre, suivra le spectacle **Magic Box**, produit par Arthur Jugnot. Le **Cabaret Extraordinaire** se produira quant à lui en janvier. Puis, le **Trio Mélisse** vous emmènera, en mars, sur les pas du Boléro de Ravel. Enfin la saison se clôturera avec un grand nom du cirque : les **Matapeste**, avec « Petit de clown », en avril, pour le jeune public.

Programme complet : www.ville-lacrecche.fr
Réservations : Mairie, www.ticketmaster.fr, points de vente E.Leclerc, Auchan, Cora et Cultura ou sur place 30 min avant le début du spectacle.



Pensez à vous abonner à la newsletter pour recevoir les informations en avant première :
www.ville-lacrecche.fr, rubrique Bouger et se divertir > Cinéma > Newsletter culturelle

ASSOCIATIONS

La Gymnastique volontaire devient Vital'Form Créchoise

Venez découvrir : Kuduro, Pilates, Steps, Fit'sticks, LIA, cross-training.... Toutes les séances, dispensées par des animatrices diplômées, ont un temps de renforcement musculaire (avec élastibands, braccets lestés, bâtons...). Nouveauté cette année : deux séances hebdomadaires de Pilates. **Contact :** gymvolontaire-079015@epgv.fr. Tél. : 05 49 25 33 62.

Les Fées Bobines

Reprise des séances de couture mardi 10 septembre à 20 h 15, salle de Boisragon. **Contact :** lesfeesbobines@yahoo.fr. Facebook : Les Fées Bobines

Accueil et Solidarité : création d'un atelier tricot solidaire

Pour débiter l'activité, l'association recherche de la laine, des aiguilles à tricoter, des tricoteuses et des tricoteuses. 2 séances : 10 septembre à 20 h, salle des halles et 13 septembre à 14 h, réfectoire de Champcornu. **Contact :** accueiletsolidarite@gmail.com.